



Tunis, le 19 mai 2022

## AVIS

Les étudiants désirant faire un stage facultatif pour l'été 2022, sont priés de déposer leurs demandes chez la secrétaire de Madame la Doyenne et ce, au plus tard le 27 juin 2022.

Les demandes présentées au-delà de ce délai ne sont pas acceptées.

La Directrice des Stages

Asma Ghachem

